

Réf: Dossier 172855

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ACMI-CI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9E  
TRANCHE non loin de l'immeuble CGK, Lot 736, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACMI-CI »

Objet : ATELIER DE CONSTRUCTION METALLIQUE,  
INDUSTRIEL, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9E  
TRANCHE non loin de l'immeuble CGK, Lot 736, Ilot 31

Dirigeant(s) M KOFFI KOFFI NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00313 du 11/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02496/GTCA/RC/2023 du 11/01/2023

